

Image not found or type unknown



## Suite a une liquidation judiciaire

Par **moncher dominique**, le **29/11/2017** à **11:27**

Bonjours je voulais savoir si j avais le droit a un recours suite a une liquidation judiciaire en nom propre qu il s est passe en 2013 car ils m ont tout bloquer autant le priver que le professionnel j ai une maison que j ai a crédit il me demande de tout rembourser d un coup le commerce plus la maison la dettes s élève a 150000 euro environs je ne peu pas faire de crédit je voudrais pas perdre ma maison est ce je peu faire qu elle que chose merci d avance